

Bienvenue à l'Unité Kangourou

Livret à destination des jeunes parents

Livret d'information sur le fonctionnement interne du Service.





Vous voilà embarqués dans la grande aventure qu'est la parentalité, félicitations !

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et mettons ce livret à votre disposition afin de vous expliquer le déroulement de votre séjour au sein de l'Unité Kangourou. Nous espérons qu'il répondra à vos interrogations. Si toutefois vous avez d'autres questions, le personnel infirmier et médical se fera un plaisir d'y répondre.

Sachez que vous êtes les mieux placés pour connaître votre bébé et répondre à ses besoins alors... faites-vous confiance et bonne route.

Nous vous souhaitons un agréable séjour dans l'Unité Kangourou.

Sommaire

- L'Unité Kangourou
- Fonctionnement de l'Unité Kangourou
- Durée et coût de votre séjour
- Séjour en hébergement
- Le retour à la maison
- L'alimentation de votre bébé

L'Unité Kangourou

L'Unité Kangourou permet aux parents de nouveau-nés ayant besoin de soins en **Néonatalogie non-intensive** d'être hospitalisés auprès de l'enfant afin de les impliquer d'emblée dans ses soins. Le lien entre le bébé et ses parents est primordial. C'est pourquoi, une hospitalisation conjointe a de multiples bénéfices pour toute la famille. Il renforce le lien familial, réduit le stress chez chacun et permet de réduire la durée du séjour au sein de l'Unité.

La vision de l'Unité Kangourou est de donner aux parents la première place dans la connaissance et les soins à leur enfant. En effet, leur présence auprès du nouveau-né est précieuse et essentielle pour tisser des liens parents/bébé et améliorer la qualité de son développement.

Le co-parent est aussi au centre de nos préoccupations. C'est pourquoi, le **papa ou le co-parent**, comme la maman, ont un lit dans la même chambre que le bébé. Cela permet au co-parent d'être présent autant qu'il le souhaite au chevet de son bébé, afin de créer un cocon familial. La présence en journée des frères et sœurs est conseillée selon les consignes de visite en vigueur lors de votre séjour.



Critères d'admission

Notre Unité accueille des bébés qui doivent être sous surveillance néonatale mais qui ne nécessitent pas une hospitalisation en Néonatalogie intensive (NIC).

Entre autres, on y retrouve des nouveaux-nés...

- avec un faible poids à la naissance, à partir de 2 000 g et inférieur à 2 400 g ;
- nés proches du terme (35-37 semaines) ;
- nés d'une grossesse multiple ;
- nés à terme mais présentant une infection néonatale ;
- présentant une pathologie rendant l'autonomie difficile.

L'Unité Kangourou accueille également des familles à la demande des équipes médicales selon des situations bien particulières.



L'équipe soignante

Toute l'équipe est présente pour vous accompagner, vous soutenir et vous guider auprès de votre bébé tout en respectant votre rôle de parents.

La prise en charge de votre bébé, ainsi que la vôtre, est assurée par des infirmières pédiatriques et des sages-femmes en collaboration avec une équipe de gynécologues et de néonatalogues. Dans une philosophie de soins de développement, l'équipe soignante s'efforcera de grouper au maximum les soins.



Une psychologue et une partenaire Enfants-Parents (PEP's) de l'ONE (Office de la naissance et de l'enfance) sont aussi à votre disposition tout au long de votre séjour.

- La psychologue pourra prendre le temps de vous écouter et vous aider si vous le jugez nécessaire à votre prise en charge (vécu de l'accouchement difficile, baby blues, dépression, difficultés familiales, etc)
- La partenaire Enfants-parents de l'ONE vous informera sur les démarches administratives liées à votre séjour, à la déclaration de naissance de votre bébé, au suivi à domicile, aux difficultés sociales et/ou financières que vous pourriez vivre, etc.

La démarche en soins de développement NIDCAP

Le **NIDCAP** (Néonal Individualized Developmental Care Assessment Program), c'est quoi ?

C'est un programme qui vise à **protéger le développement cérébral** des enfants nés avant le terme en limitant le stress lié à leur environnement et aux soins. Et ce en **redonnant aux parents une place prépondérante** aux côtés de leur bébé **pendant l'hospitalisation**.

Cette démarche de soins est menée à son maximum dans le concept des soins individualisés en développement.

Nous encourageons donc vivement les parents à pratiquer le portage en peau à peau avec leur bébé afin de le rassurer, de favoriser l'allaitement, de l'aider à maintenir sa température et de stabiliser son système respiratoire.

L'Unité Kangourou prend ainsi tout son sens.



Fonctionnement de l'Unité Kangourou

L'Unité Kangourou est composée de 8 chambres mère-enfant combinant à la fois le confort d'une chambre de Maternité et l'exigence sécuritaire liée à la surveillance des nouveau-nés hospitalisés en Néonatalogie. Une grande chambre commune appelée « la salle rose » peut accueillir 4 bébés lorsque les parents n'ont pas le souhait ou la possibilité de rester 24h/24 avec leur enfant.

Une journée au sein de Kangourou

Dès votre arrivée, nous vous demanderons de compléter une petite fiche afin d'adapter vos repas à votre régime alimentaire. Pour information, vos repas seront servis à 7h30, 12h et 18h.

Votre journée sera rythmée par vos soins et ceux de votre bébé ainsi que par le rythme des repas de votre enfant. En dehors des soins et des tétées, nous vous invitons à vous reposer au maximum, à limiter les visites afin d'être disponible et reposée pour bien démarrer votre nouveau rôle de maman.

L'Unité Kangourou vous accueille 24h/24. Voici l'horaire du roulement des infirmières :

- 6h44 – 14h50
- 13h24 – 21h
- 20h30 – 7h30

La remise de service a donc lieu à 7h, 13h30 et 20h30 et dure 15 à 30 minutes. C'est un moment d'échange très important afin d'assurer la continuité de votre prise en charge et celle de votre bébé. Nous vous demandons donc d'éviter au maximum d'interrompre les infirmières durant ces créneaux sauf pour une urgence ou le besoin d'aide pour alimenter votre enfant.

Les visites

Les visites sont autorisées mais réglementées afin de limiter les risques infectieux et le bruit pour vous et votre bébé :

- Limitées à 2 visiteurs uniques par jour entre 16 et 19h
- Horaire libre pour le co-parent et la fratrie
- Interdites à toute personne enrhumée ou malade

En période d'épidémie, les consignes des visites sont adaptées. Les règles applicables lors de votre séjour seront précisées par l'équipe. Merci de les solliciter à cet égard.

Espace self-service



Un espace pour les parents est mis à disposition dans le fond de l'Unité.

Un micro-onde, un stérilisateur et un chauffe-biberon sont disponibles pour vous et votre famille. Merci d'en prendre soin.

Vous y trouverez également une étagère pour déposer votre plateau après chaque repas.

Durée et coût de votre séjour

Durée de votre séjour

Il est possible que vous ne rejoignez pas l'Unité Kangourou directement après la naissance, tout comme vous pourriez nous rejoindre juste après l'accouchement en fonction de l'état de votre bébé et des critères d'admission.

La législation vous permet une durée d'hospitalisation différente en fonction du type d'accouchement et du nombre d'enfants que vous avez déjà eu (parité).

Voici un récapitulatif de la durée de séjour prévue par la législation :

	2 jours	3 jours	4 jours
1 ^{er} bébé, voie basse		X	
1 ^{er} bébé, césarienne			X
2 ^e bébé et +, voie basse	X		
2 ^e bébé et +, césarienne		X	

N.B. : Le jour de la naissance de votre bébé correspond au JOUR 0.

Coût de votre hospitalisation

Pendant votre hospitalisation, le coût de votre séjour sera identique à celui en Maternité.

Si tout se passe bien pour vous, votre sortie aura donc lieu à J2, J3 ou J4 en fonction de votre parité et du type d'accouchement. Mais si vous séjournez au sein de l'Unité Kangourou, c'est que votre

bébé n'est pas encore prêt à rentrer à la maison.

Dans ce cas, afin de ne pas vous séparer de votre enfant, nous vous proposons un séjour qu'on appelle en « hôtellerie ou hébergement » lorsque votre hospitalisation prend fin.



Séjour en hébergement

Ce séjour permet donc de prolonger votre présence auprès de votre bébé.

Déroulement de votre séjour

Concrètement, le changement est purement administratif. Vous restez dans la même chambre avec votre bébé.

Vous ne bénéficierez plus de soins, sauf si votre gynécologue en prescrit via une ordonnance papier (retrait de fils ou d'agrafes,...).

Vous devrez avoir votre propre pharmacie. Le personnel ne pourra plus vous donner d'antidouleur ou de traitement. C'est pourquoi votre gynécologue vous fera des prescriptions électroniques disponibles sur votre carte d'identité. Votre partenaire/ votre accompagnant(e) devra donc se rendre avec votre carte d'identité à la pharmacie et vous apporter vos médicaments (antidouleurs, fraxiparine, clexane,...).

Vos repas seront toujours distribués en chambre. Nous vous demandons de débarrasser votre plateau après chaque repas.

Vous êtes libre de quitter l'hôpital quelques heures à condition que le co-parent reste en chambre avec votre bébé. Le personnel n'assurera pas de baby-sitting, sauf cas de force majeure.



Coût de votre séjour en hébergement

Le coût s'élève à 50€ par nuit passée en hébergement. Le règlement prévoit le paiement d'avance pour 3 nuits, soit la somme de 150€. Les nuits « non consommées » vous seront bien entendu remboursées si votre départ a eu lieu plus tôt ou décomptées de votre facture finale d'hospitalisation.

L'équipe vous informera quand vous devrez réaliser les démarches administratives pour passer en hébergement. Le co-parent pourra réaliser les démarches à condition de disposer de la carte d'identité de la maman.

Concernant le montant pris en charge par votre mutuelle pour une journée en hébergement, rendez-vous sur notre site internet.



Le retour à la maison

Un des objectifs de l'Unité Kangourou est de préparer avec vous le retour à domicile dès que possible. La sortie de votre bébé est organisée en accord avec l'équipe et vous-même.

Elle dépend de votre autonomie dans les soins mais aussi de la prise de poids, du maintien de la température et de l'autonomie alimentaire du nouveau-né.

Nous vous invitons à consulter la brochure « Retour à domicile » afin d'avoir plus d'informations sur le retour à la maison.

Il est également possible que vous rentriez à domicile si vous le souhaitez sans votre bébé et d'organiser par la suite un séjour en chambre mère-enfant en fonction de l'évolution de votre bébé et en accord avec l'équipe médico-infirmière.

Dans ce contexte, votre bébé séjournera dans la salle rose ou salle commune de l'Unité Kangourou et les infirmières en prendront soin lors de votre absence, tant qu'il n'est pas prêt à rentrer à la maison.



L'alimentation de votre bébé



Les infirmières et les consultantes en lactation ont réalisé une série de brochures à votre intention. Elles vous seront remises dès votre arrivée en chambre.

Concernant l'alimentation de votre enfant, vous aurez le choix entre l'allaitement et l'alimentation artificielle. Si vous souhaitez allaiter, nous vous recommandons de lire

la brochure sur l' « Allaitement maternel » afin de démarrer au mieux l'allaitement de votre bébé. Si vous souhaitez donner le biberon, nous vous recommandons de lire la brochure sur l' « Alimentation artificielle » afin de vous familiariser avec la préparation des biberons.

Unité Kangourou

Personnel soignant

+32 (0)81 72 73 00 (24h/24)
kangourou.meuse@chrsm.be

Localisation :

Suivre la route 117
dans la continuité
du service MIC
(Maternal Intensive Care)



CHRSM - site Meuse

Avenue Albert 1^{er}, 185
5000 Namur
Tél. : +32 (0)81 72 61 11

www.chrsm.be

www.chrn.be

Suivez l'actualité du **CHRSM**
sur les réseaux sociaux



Brochure à destination des patients
du CHRSM - site Meuse

Réalisation : Service Communication
Éditeur responsable : Nathalie Debacker
CHRSM - site Meuse
Avenue Albert 1^{er}, 185 - 5000 Namur